



**Assemblées Générales du
District de Football de Seine-Maritime
Le samedi 05/12/2020
En visioconférence**

Procès-Verbal

Les Clubs affiliés à la Fédération Française de Football et ressortissant du District de Football de Seine Maritime étaient régulièrement convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire, le samedi 05 décembre 2020 à 09 h 00 par voie dématérialisée au vu des conditions sanitaires.

Ces Assemblées sont placées sous la présidence de Romain FERET, Président du District de Football de Seine Maritime, lequel est notamment entouré et accompagné de,

- M. Philippe DAJON, Secrétaire Général du D.F.S.M.,
- M. Ludovic MORIN, Trésorier Général du D.F.S.M.,
- M. Mathieu DUBUS, Vice-Président du D.F.S.M,
- M. Sébastien FARCY, Responsable du service informatique de la L.F.N,
- M. Christopher LETTELLIER, salarié du D.F.S.M.

Afin d'organiser ces Assemblées de façon dématérialisées, le District de Football de Seine Maritime a confié l'organisation et la gestion de la procédure de vote électronique de l'Assemblée Générale se tenant le samedi 05 décembre 2021 de 10h30 à 15h00 à la société I-INTERACTION, Société par Actions Simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 531 685 915, dont le siège social est à PARIS 8ème arrondissement, 10, Rue du Colisée agissant poursuites et diligences de son Président, Monsieur Gabriel LUGASSY, domicilié en cette qualité audit siège. Celle-ci a ensuite souhaité que la liste d'émargement ainsi que les résultats des votes de chaque résolution soient constatés par un Huissier de Justice, Stéphanie SCHAMBOURG, et que de l'ensemble, il soit dressé un procès-verbal de constat.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Accueil de M. Romain FERET, Président du D.F.S.M.

Nous sommes très heureux de nous retrouver malgré les conditions sanitaires. Cette assemblée aura lieu pour la première fois en Visio. Nous remercions l'ensemble des clubs présents. A noter l'absence de Madame COTTEREAU, excusée, vice-présidente du Département en charge des sports. Nous donnons la parole à Mr CLATOT, représentant le Département.

Intervention de M. Laurent CLATOT, chef de service des sports.

Dans la nouvelle politique sportive territoriale, le DFSM a décidé d'unir ses forces au département. Mr CLATOT présente l'ensemble des aides auxquelles, les clubs pourront avoir accès. Un communiqué commun résumera l'ensemble de ses aides sera adressée à l'ensemble des clubs.

Présentation du rapport financier au 30 juin 2019

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



M. Hervé MENARD, expert-comptable du D.F.S.M, présente le bilan financier envoyé à chaque club

En amont de l'Assemblée Générale.

PRODUITS D'EXPLOITATION

	2019/2020	2018/2019	Evolution
Produits facturés aux clubs	381 332 €	551 922 €	-30,9%
Subventions	301 259 €	329 267 €	-8,5%
Prise en charge salaires	64 000 €	64 000 €	0%
Transfert de charges	19 566 €	35 879 €	-45,5%
Total des produits hors provisions	766 157 €	981 068 €	-21,9%

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

	2019/2020	2018/2019	Evolution
Résultat courant non financier	-135 425 €	13 280 €	
Résultat financier	3 737 €	2 597 €	+43,9%
Résultat courant	-131 687 €	15 876 €	
Résultat exceptionnel	14 723 €	18 301 €	-19,6%
Résultat de l'exercice	-117 526 €	33 036 €	
Capacité d'autofinancement	-12 348 €	143 957 €	

Certification par M. le Commissaire aux comptes

M. François-Xavier COUSSIN représentant le Cabinet SEC BURETTE valide les comptes du D.F.S.M. certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Résultat du vote électronique :

Nom du vote	En voix				En pourcentage			Résultat	Résultat
	Pour	Contre	Abs	Exprimés	Exprimés	Pour	Contre		
Adoption des comptes clos au 30.06.2020	1003	60	84	1063	0,93	94,36	5,64	Oui	

Le bilan est adopté à 94,36 %.

Affectation du résultat

M. Hervé MENARD, expert-comptable du D.F.S.M, propose l'affectation du résultat au report à nouveau.

Résultat du vote électronique :

Nom du vote	En voix				En pourcentage			Résultat	Résultat
	Pour	Contre	Abs	Exprimés	Exprimés	Pour	Contre		
Affectation du résultat	922	45	180	967	0,84	95,35	4,65	Oui	



L'affectation du résultat est adoptée à 95.35 %.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est présenté par M. Hervé MENARD, expert-comptable du D.F.S.M qui détaille les postes.

Résultat du vote électronique :

Nom du vote	En voix					En pourcentage			Résultat	Résultat
	Pour	Contre	Abs	Exprimés		Exprimés	Pour	Contre		
Adoption du budget prévisionnel 2020.2021	963	81	103	1044		0,91	92,24	7,76	Oui	

Le budget prévisionnel est adopté à 92.24 %.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Intervention de M. Romain FERET, Président du DFSM.

Le projet de fusion de 2016 indiquait la vente des 3 bâtiments et l'implantation d'un site unique. Nous respectons les engagements pris et avançons très vite sur ce sujet.

L'idée, étant d'arriver, au premier trimestre 2021 sur Yvetot, nous soumettons aux clubs leur approbation.

Autorisation de recherche d'un nouveau siège social à YVETOT.

Résultat du vote électronique :

Nom du vote	En voix					En pourcentage			Résultat	Résultat
	Pour	Contre	Abs	Exprimés		Exprimés	Pour	Contre		
Autorisation de recherche d'un nouveau Siège à YVETOT	994	106	47	1100		0,96	90,36	9,64	Oui	

L'autorisation de recherche d'un nouveau siège est adoptée à 90.6%.

Autorisation de location d'un siège temporaire à YVETOT.

Résultat du vote électronique :

Nom du vote	En voix					En pourcentage			Résultat	Résultat
	Pour	Contre	Abs	Exprimés		Exprimés	Pour	Contre		
Autorisation de location d'un siège Temporaire à YVETOT	987	128	32	1115		0,97	88,52	11,48	Oui	

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



L'autorisation de louer un siège temporaire à YVETOT est adoptée à 88.52 %.

Autorisation de la vente des trois locaux (BOIS GUILLAUME, LE HAVRE et MARTIN - EGLISE).

Résultat du vote électronique :

Nom du vote	En voix					En pourcentage			Résultat	Résultat
	Pour	Contre	Abs	Exprimés		Exprimés	Pour	Contre		
Autorisation de la vente des trois locaux (BOIS-GUILLAUME, LE HAVRE, MARTIN-EGLISE)	1017	76	54	1093		0,95	93,05	6,95	Oui	

L'autorisation de la vente des trois locaux (BOIS GUILLAUME, LE HAVRE et MARTIN – EGLISE) est adoptée à 93,05 %.

CLOTURE DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
M. FERET Romain, Président du District, clôture les Assemblées Générales.

A 15h17, Maitre SCHAMBOURG s'est connectée à la plateforme et a constaté que sur 246 clubs votants, le nombre de votes exprimés est de 165 clubs pour 1147 voix sur 1569 requises soit 73.10%. Nous remercions les clubs pour leur attention et au nom de l'ensemble des membres du comité de direction nouvellement élus, je vous remercie également de la confiance que vous nous avez attribuée le 18 septembre 2020 à Cany.

Nous n'aurons de cesse de travailler pour notre football et faire retrouver à la Seine Maritime sa place dans le football hexagonal.

Le Président du DFSM,
FERET Romain

Le Secrétaire Général
DAJON Philippe